



Chambre des communes
CANADA

Comité permanent de la santé

HESA • NUMÉRO 015 • 1^{re} SESSION • 39^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le mardi 26 septembre 2006

Président

M. Rob Merrifield

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante :

<http://www.parl.gc.ca>

Comité permanent de la santé

Le mardi 26 septembre 2006

• (1535)

[Traduction]

La greffière du comité (Mme Carmen DePape): Honorables membres du comité, je constate que nous avons le quorum.

Pour commencer, nous allons procéder à l'élection du président, conformément au paragraphe 106(2) du Règlement. Je suis prête à recevoir les motions à cet effet.

Monsieur Lunney.

[Français]

M. James Lunney (Nanaimo—Alberni, PCC): Madame la greffière, j'aimerais proposer mon collègue Rob Merrifield.

[Traduction]

La greffière: M. Lunney propose que M. Rob Merrifield assume la présidence du comité. Avez-vous d'autres propositions à nous soumettre?

Plaît-il au comité d'adopter la motion?

(La motion est adoptée.)

La greffière: Je déclare la motion adoptée et M. Rob Merrifield dûment élu président du comité.

Nous allons maintenant procéder à l'élection du premier vice-président.

Je suis prête à recevoir les motions pour le vice-président de l'opposition officielle.

Mme Ruby Dhalla (Brampton—Springdale, Lib.): J'aimerais proposer le Dr Carolyn Bennett.

La greffière: Ruby Dhalla propose que le Dr Carolyn Bennett assume la vice-présidence du comité. Avez-vous d'autres noms à proposer?

Plaît-il au comité d'adopter la motion?

(La motion est adoptée.)

La greffière: Je déclare la motion adoptée et le Dr Carolyn Bennett dûment élue vice-présidente du comité.

[Français]

Nous allons maintenant procéder à l'élection de la deuxième vice-présidente ou du deuxième vice-président.

Je suis prête à recevoir les propositions à cet effet.

Mme Nicole Demers (Laval, BQ): J'aimerais proposer la candidature de Mme Christiane Gagnon au poste de deuxième vice-présidente.

La greffière: Y a-t-il d'autres candidatures?

Plaît-il au comité d'adopter la motion?

(La motion est adoptée.)

La greffière: Je déclare la motion adoptée et Mme Christiane Gagnon dûment élue deuxième vice-présidente du comité.

[Traduction]

J'invite maintenant le président à venir prendre place au fauteuil.

Le président (M. Rob Merrifield (Yellowhead, PCC)): Je tiens tout d'abord à vous remercier de votre confiance. J'étais impatient de voir combien de membres de l'opposition voteraient pour moi. Je savais toutefois que vous alliez le faire, alors je vous remercie encore de votre confiance.

Les travaux du comité ont été intéressants jusqu'à présent, et je pense que nous accomplirons un travail productif dont nous serons fiers en ce qui concerne la santé des Canadiens.

J'aimerais féliciter les nouveaux membres du comité. Le Dr Carolyn Bennett a déjà siégé au comité par le passé, et je suis heureux qu'elle soit de nouveau parmi nous. Les soins de santé lui tiennent à coeur et je suis convaincu qu'elle apportera beaucoup à ce comité.

Félicitations aussi à Christiane, même si elle est absente. Elle fera un excellent travail.

Ceci étant dit, j'aimerais lever la séance. Nous pourrions faire une pause de cinq ou dix minutes, puis poursuivre. Mais avant, je cède la parole à Mme Bennett.

• (1540)

L'hon. Carolyn Bennett (St. Paul's, Lib.): En tant que « revenante » au comité, je me demandais s'il y avait un comité directeur qui s'occupe des plans de travail et qui s'assure que tous les partis sont représentés.

Le président: Depuis toujours, nous essayons d'en faire le plus possible au sein du comité plénier. Si nos travaux piétinent, au point où nous ne pouvons plus fonctionner, nous nous en remettons au comité directeur. Nous avons établi cette procédure au cours de la dernière session. Je ne pense pas que nous ayons besoin de nous pencher sur la question. Cette procédure est toujours en vigueur.

L'hon. Carolyn Bennett: Qui siège au comité directeur?

Le président: Les deux vice-présidents et le président, je crois.

L'hon. Carolyn Bennett: Aucun membre du NPD?

Le président: Je ne me souviens pas. Je ne devrais pas dire ça, parce que peu importe qui... Quoi qu'il en soit, le sous-comité est constitué ainsi, et si nous souhaitons en changer la composition, je suppose que nous pouvons soumettre un avis de motion à cet effet, si c'est ce que veut le comité.

Nous en avons maintenant terminé. Faisons une pause de dix minutes.

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes

Published under the authority of the Speaker of the House of Commons

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante :

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address:

<http://www.parl.gc.ca>

Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.

The Speaker of the House hereby grants permission to reproduce this document, in whole or in part, for use in schools and for other purposes such as private study, research, criticism, review or newspaper summary. Any commercial or other use or reproduction of this publication requires the express prior written authorization of the Speaker of the House of Commons.